

Compte Rendu du CM du jeudi 3 décembre 2020

Présence de tous les membres en exercice à l'exception de

Mmes, Hélène Neveu et Fabienne Couvin, excusées,

Le mot du Maire :

Assistant aux points de situation préfectoraux hebdomadaires, je comprends oh combien il est difficile de prendre des décisions rationnelles, au vu de l'évolution ponctuelle de cette situation sanitaire et des avis contradictoires des plus grands chercheurs de notre Pays. La préoccupation principale est contenue dans l'approche des Fêtes de fin d'année, et les contacts éventuels avec des publics différents, la Famille à Noël et les Amis au Nouvel An, pouvant engendrer d'éventuels clusters. Une seule chose s'impose à Nous aujourd'hui, le Respect des Gestes barrières, Masques, Gel, Distanciation, Eternuements dans le coude.... Entraînant notre Responsabilité Personnelle.

De cette crise, émergeront demain de nouvelles technologies, de nouvelles configurations. Faisons-en sorte d'être prêts à les affronter et surtout de vous en faire profiter, Chers Concitoyen(ne)s. Comment mieux réussir cette métamorphose, qu'en associant, agrégeant les structures existantes pour mener une politique territoriale fonctionnelle, exit les frontières administratives, place à la Vraie Vie. L'Habitat social sera la tête de gondole de ces actions en regroupant dans une Société de Coordination, dès le 18 décembre, 50 000 logements, générant, au titre de notre office territorial (OPH de Saint-Dizier, Der et Blaise), 56 millions d'euros de travaux de réhabilitation de tous types au lieu des 8 misérables millions programmés que j'avais fait voter seul dans mon coin et, qui plus est, un pouvoir d'achat supplémentaire aux locataires. Quel bel exemple !!!...

Demain, j'enclencherai ce processus au niveau de mes 2 autres délégations, la Sécurité et la Mobilité.

Je vous laisse mesurer à quel point la Pédagogie s'impose pour fédérer ces diverses politiques territoriales. Nous avançons, laissons le temps au temps...

INFOS AGGLO :

* Habitat : validation du bilan final du PLH (Programme Local de l'Habitat) par le CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement) en distanciel avec mention spéciale pour le PIG.
Proposition faite par mes soins quant aux aides 'habitat' : Poursuivre en interconnectant l'ensemble des dispositifs d'aides de demain, à savoir :

- Reconduire le PIG sur un territoire regroupant le milieu rural (5 dossiers à Sapignicourt, ces 5 dernières années) et la zone urbaine de Saint-Dizier non couverte par « Cœur de Ville »,
- Lancer l'OPAH-RU (Opération Programmée Amélioration de l'Habitat en Rénovation Urbaine) située en 'Cœur de Ville' et
- Programmer PVD (Petite Ville de Demain) concernant Porte du Der et Wassy ; en attente de leur retenue au niveau national.

Telle est ma vision du Territoire pour l'Habitat privé ; un véritable projet de Société.

* Sécurité : à suivre...

* Gouvernance : le débriefing des séminaires tenus, permettra de présenter à l'ensemble des Elus, début janvier, une esquisse solide du plan à tenir durant ce mandat.

* Opération Beegift : 150 000 des 200 000 € affectés pour moitié par l'Agglo et la Ville de Saint-Dizier ont été consommés en 4 jours, ceci démontrant à quel point nos concitoyens soutiennent les artisans et commerçants du Territoire.

Petit Précision et non des moindres : cette opération est mise en place pour soutenir les commerçants, et non pas pour certains malins, l'occasion de profiter de celle-ci pour se faire une cagnotte en achetant des dizaines de chèques cadeaux à l'aube des fêtes de Noël.

En conséquence de quoi, les personnes n'ayant pas respecté le principe de Solidarité, laissant tout un chacun acquérir un ou deux chèques, se verront sanctionnées, tout simplement, en ne recevant pas les chèques cadeaux offerts par les collectivités. Effectivement, Beegift a bloqué 30 % des chèques cadeaux offerts pour cette raison.

Sachez que les derniers 50 000 € affectés par les collectivités feront l'objet d'une nouvelle opération réservée aux Restaurateurs et cafetiers lorsque ceux-ci rouvriront !!

INFOS COMMUNALES :

* MAIRIE :

Validation du projet d'extension de la Mairie : salle créée, contiguë coté Est au bâtiment, pour pallier la Salle de Conseil ne répondant plus aux différentes normes, transformée en salle d'archives.

Délibérations prises pour :

- retenir l'Architecte,
- valider le plan de financement, investissement se montant à environ 65 000 € HT hors frais d'architecte, subventionné à hauteur de 70 %, TVA récupérée la 2^{ème} année.
- solliciter les subventions, la Région (aide exceptionnelle destinée à relancer l'économie locale), le Département et l'Etat

* BOIS :

- « Vassuet » : - Fossé d'Assainissement curé avant replantation.
- Lots de bois : 3 matérialisés en bordure de Marne

- « Cachotte et Moulin » : les peupliers 'stagnants' sis sur les parcelles numérotées '1 et 10 par l'ONF' seront exploités par la société SARL Richard au tarif de 10 € / T, *l'affaire du siècle*.

- Plus sérieusement, nous sommes amenés, pour la seconde fois en 15 ans, à couper, avant maturité, les peupliers sur l'une de ces parcelles (1 000 arbres), générant ainsi un déficit important, ceci, afin d'éviter éventuellement toute propagation de maladies ; la sécheresse n'arrangeant pas la situation. Il y a un moment où il faut prendre des décisions fortes, difficiles.

- Replanter posera, pour certaines parcelles, beaucoup de questions ; nos études de sols systématiques et nos participations à bon nombre de colloques, ne suffisant pas à résoudre ces problématiques !!!

- Que faire quand la nappe phréatique n'alimente plus les plants ?

- Adapter ceux-ci en fonction de leurs caractéristiques mentionnées par nos fournisseurs, souvent rencontrés lors d'essais, n'offrent pas les garanties nécessaires. Alors ?

- Que penser de cette situation ? malgré tous nos efforts consentis, coûteux, temps, déplacements !!

- Développer toutes autres essences ou cultures ?

Apporter une, voire des solutions, sera le challenge de 2021. A suivre.

- « Hamelins » : 450 plants seront plantés, début janvier, pour regarnir les parcelles 2 et 3 décimées par la sécheresse !!!! Parcelles jusqu'ici aux résultats corrects, 2 500 € réinvestis ; en espérant que

* *EGLISE* :

- Cloche : En attente du diagnostic posé sur Alexandrine !!
- Porte d'entrée : Devis en cours pour remplacement, dégradation en profondeur
- Chemin de croix : Proposition pour remplacement ; les peintures étant totalement élimées

* *CIMETIERE* :

- Portes d'entrée fixée sur 'crapaudine' avec modification des fermetures ; simplicité prévaut
- Jardin du souvenir : Ouverture prochaine du chantier ; en fonction du temps !!!

* *DIF (Droit Individuel à la Formation)* : délibération affectant 1 100 € à la formation des Elus, somme calculée en fonction du montant des Indemnités annuelles des élus de la strate, fixé par dispositions législatives et d'un taux variant entre 5 et 20%. (CGCT L.2121-2, L.2123-12 à L.2123-16)

* *NON VALEURS* : Délibération obligatoire pour admettre en non valeurs une dépense de 100 €, non acquittée par l'un de nos concitoyens concernant la participation aux travaux de réfection d'une voirie réalisée en 2015, tout en sachant que cela n'empêche pas la commune de poursuivre ses efforts pour recouvrir cette somme en tout temps.

* *AINES* : le traditionnel colis remis à nos Aînés, âgés de 70 ans et plus, sera distribué mi-décembre. En cette période de crise sanitaire, chaque Bénéficiaire en sera destinataire du fait de l'absence du traditionnel repas, déjà regretté..., actualité oblige.

* Dans le cadre de l'établissement du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) piloté par l'Agglomération, parallèlement aux documents de planification et d'Aménagement de notre Territoire, prioritaire à nos yeux, pour définir un Projet de Territoire, nous serons amenés à rencontrer divers organismes, associations pour asseoir notre bassin de Vie. La LPO constituera notre premier RV début janvier au titre de la *sensibilisation et de la préservation de la biodiversité* ; ... A suivre.

Joyeux Noel
Bonnes Fêtes de fin d'Année